



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
08.09.2006
Date de la convocation des conseillers :
08.09.2006
point de l'ordre du jour no:
11

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 22 septembre 2006

Présents: Hinterscheid, Spautz, échevins, Hoffmann, Snel, Hannen,
Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth,
Weidig, Becker, conseillers,
Clement, secrétaire communal
Absents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Tonnar, échevins, Maroldt,
conseiller

COMMISSARIAT DE DISTRICT

26 SEP. 2006

Luxembourg

Le Conseil Communal;

Objet: Relevé et rôle des taxes à percevoir pour les stands de taxis pour l'exercice 2006 –
1^{er} semestre

Vu le relevé et rôle des taxes à percevoir pour les stands de taxis pour le 1^{er}
semestre de l'exercice 2006 au montant de € 14.550,00 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir
délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle des taxes à percevoir pour les stands de taxis pour le
1^{er} semestre de l'exercice 2006 au montant de € 14.550,00.

En séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 22/09/2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,


Le bourgmestre,

No 210/06

Retourné à Madame le Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette après en avoir pris connaissance, et avec l'information que les rôles de l'espèce ne sont plus soumises à l'approbation par l'autorité de tutelle.

Luxembourg, le 26 septembre 2006
Pr le Commissaire de district,



Service : **Secrétariat**
ESCH Esch/Alzette, le 
- 4 OCT. 2006